

P.L.U BEAUVAIS - Orientation d'Aménagement et de Programmation

Secteur Larris



Légende

Aménagement et vocation

-  Périmètre de l'OAP
-  Zone à vocation économique

Transports et déplacements

-  Principe de voirie structurante existante (RD 938)
-  Principe d'accès principal par la RD 938

Limite de constructibilité

-  Limite constructible à 20 mètres minimum de l'alignement
-  Aire de stationnement à 15 mètres minimum

Espaces naturels/Éléments paysagers

-  Espace paysager dans les 15 mètres depuis la RD 938